



Déclaration de consentement au don de sang de cordon Banque publique de sang de cordon

Je déclare par la présente consentir volontairement au don volontaire du sang de cordon de mon enfant à une banque publique de sang de cordon. Les cellules souches issues de ce sang de cordon pourront être utilisées pour un/e patient/e de Suisse ou de l'étranger qui requiert une transplantation de cellules souches du sang.

Je confirme en particulier les points suivants:

- J'ai lu la **Fiche d'information sur le don de sang de cordon – Banque publique de sang de cordon** et j'en ai compris le contenu. J'ai eu l'occasion de poser mes questions, qui ont toutes obtenu une réponse satisfaisante. J'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision
- J'ai conscience que les conditions et les exigences énoncées dans ladite fiche d'information, dont les critères d'aptitude au don ou l'annonce de toute modification de l'état de santé, doivent être remplies et j'y donne mon accord
- Je me suis vu expliquer les analyses indispensables, tout spécialement les tests de dépistage de maladies infectieuses comme le VIH, l'hépatite B, C et E et la syphilis, et j'accepte que l'on me prélève du sang à cet effet dans une période comprise entre les sept jours précédant et les sept jours suivant l'accouchement
- J'accepte que l'on prélève un échantillon de sang de cordon pour le groupage HLA
- J'accepte, en cas de besoin, qu'un échantillon de sang de cordon de mon enfant fasse l'objet d'un test génétique avant la libération du sang de cordon au centre de transplantation pour confirmer ou infirmer la présence d'une éventuelle hémoglobinopathie. Je consens également à ce que des tests génétiques complémentaires soient effectués si le centre de transplantation l'exige
- J'ai été informé/e de mon droit de consulter mes résultats d'analyse
- Je consens à communiquer à la maternité toute modification significative de mon état de santé qui pourrait influencer sur mon aptitude au don. Je m'engage à informer immédiatement la maternité si, dans les jours à venir ou juste après l'accouchement, moi-même, une personne avec laquelle je vis en contact étroit ou mon enfant tombons malades
- Je m'engage également à informer la banque de sang de cordon et/ou la maternité de toute modification de mon état de santé ou de celui de mon enfant qui pourrait influencer sur la qualité et la sécurité de l'unité de sang de cordon stockée (Cord Blood Unit, CBU) ou qui pourrait avoir un impact sur la receveuse ou le receveur, si cela devait se produire plus tard dans ma vie ou dans la vie de mon enfant
- J'accepte que mes données et celles de mon enfant soient saisies sous forme pseudonymisée dans la banque de données de Transfusion CRS Suisse SA
- J'ai été informé/e que, en cas de transplantation du sang de cordon, plusieurs échantillons de sang seraient conservés à long terme pour pouvoir répondre à d'éventuelles questions futures en relation avec la transplantation, qui seraient significatives pour la receveuse ou le receveur
- Il m'a été expliqué que des analyses génétiques étaient réalisées sur la receveuse ou le receveur après la transplantation pour suivre la croissance des cellules transplantées et/ou dépister une éventuelle réapparition de la maladie. Dans de très rares cas, il peut en ressortir des résultats significatifs pour mon enfant ou moi-même. Si la banque de sang de cordon a connaissance de tels résultats et/ou qu'elle est tenue de le faire par la loi, elle m'en informera
- J'accepte que Transfusion CRS Suisse SA et les laboratoires mandatés par cette organisation utilisent mes échantillons et données HLA et ceux de mon enfant afin d'analyser la variabilité HLA et la répartition des différentes combinaisons HLA au sein de la population. Nos données sont alors utilisées sous forme anonyme. Ces analyses n'entraînent aucun risque pour mon enfant et moi-même

Nr: 2172	Name: FOR_Informed_Consent_Cord_Blood_Donation_Public_F	Version: 3	Gültig ab: 01.10.2020
Owner: bncgnico	Geschäfts-/Teilprozess: SBSC / Vorschriften		Seite: 1 von 3



- Je sais que j'ai le droit, jusqu'à la naissance de mon enfant, de révoquer mon consentement au don du sang de cordon de mon enfant
- Je mets gratuitement à disposition les cellules souches du sang de mon enfant
- J'accepte de transférer par le don volontaire du sang de cordon de mon enfant la propriété de l'unité de sang de cordon donnée à la banque publique de sang de cordon

DISPOSITIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

La protection de votre sphère privée revêt une importance primordiale pour Transfusion CRS Suisse SA. Les présentes directives sur la protection des données expliquent ce à quoi vous consentez lorsque vous stockez le sang de cordon de votre enfant. Toutes les données relevées sont saisies, sauvegardées et traitées dans le respect de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD).

Mode de collecte des données:

Lors de l'inscription au registre des donneuses et donneurs de cellules souches du sang de Transfusion CRS Suisse SA, vos données sont saisies sous un pseudonyme dans la banque de données de Transfusion CRS Suisse SA. Elles englobent le code, le sexe et la date de naissance de votre enfant ainsi que les données de groupage HLA et l'état de santé de votre enfant et de vous-même, la maman.

Mode de protection et d'utilisation des données:

Transfusion CRS Suisse SA a pour obligation envers l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) d'investir constamment dans la sécurité et la protection des données afin de prévenir toute perte, utilisation abusive ou modification non autorisée de vos données comme le prévoient la LPD et le RGPD.

Mode de transmission des données:

La transmission à des tiers est exclusivement réalisée dans le cadre du mandat fédéral relatif à la gestion du registre des donneuses et donneurs de cellules souches du sang et à la mise à disposition de donneuses et donneurs pour des patientes et patients. Transfusion CRS Suisse SA veille alors à ce que la transmission des données aux tiers s'aligne sur les dispositions de la LPD et du RGPD.

Mode d'archivage des données:

Transfusion CRS Suisse SA archive les données selon les prescriptions légales en vigueur.

Nr: 2172	Name: FOR_Informed_Consent_Cord_Blood_Donation_Public_F	Version: 3	Gültig ab: 01.10.2020
Owner: bncgnico	Geschäfts-/Teilprozess: SBSC / Vorschriften		Seite: 2 von 3



J'ai compris toutes les informations qui précèdent et je consens au don du sang de cordon de mon enfant à des fins de stockage dans la banque publique de sang de cordon. Je confirme en particulier donner mon accord au prélèvement, à la préparation, aux analyses ainsi qu'au stockage à long terme de l'unité de sang de cordon et des documents qui y sont liés.

Oui Non

Si les cellules souches du sang de mon enfant ne se prêtent pas au stockage en vue de la transplantation, je donne mon accord à ce qu'elles soient utilisées:

- À des fins de recherche (approuvées par une commission d'éthique)

Oui Non non pertinent

- Pour des contrôles qualité de la banque de sang de cordon

Oui Non

La mère:

Nom: Prénom:

Date: Signature:

Le père (signature facultative):

Nom: Prénom:

Date: Signature: